

Le 28 novembre 2011

'Par dépôt électronique'


Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3775-2011
Demande d'approbation d'une entente globale de modulation

Chère Consœur,

La présente donne suite à votre correspondance datée du 23 novembre 2011 concernant la planification de l'audience mentionnée en rubrique. En premier lieu, le GRAME indique à la Régie qu'il n'entend pas soulever de moyen préliminaire lors de cette audience. Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur est évalué à quinze (15) minutes. Le temps prévu pour la présentation de l'argumentation de la soussignée est également évalué à quinze (15) minutes. Enfin, les témoins du GRAME sont mesdames Nicole Moreau et Valentina Poch, analystes au dossier. Tel que requis par la Régie, les affirmations solennelles des témoins du GRAME seront déposées préalablement à l'audience, soit au plus tard mardi le 29 novembre 2011.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Éric Fraser pour le Distributeur (par courriel)
cc. Les intervenants au dossier (par courriel)